



**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN
Tenue le jeudi 7 octobre 2021 à 19h30
à laquelle sont présents :**

MM. les conseillers Michel Vaillancourt, Sébastien Rémillard, Marc-André Laberge et Yves Métras, sous la présidence de M. le maire suppléant Éric Payette

Sont absents: M. le maire Douglas Brooks et M. le conseiller Vincent Meloche

M. Louis-Alexandre Monast, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent

1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour

Après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire suppléant Éric Payette déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

371-10-2021 **IL EST PROPOSÉ PAR** Sébastien Rémillard
APPUYÉ PAR Yves Métras

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour comme suit :

1. Ouverture de la séance extraordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Embauche - Responsable du Service de l'urbanisme et inspecteur municipal
3. Embauche - Responsable des loisirs et des communications
4. Acceptation de l'offre de service de Pavages M.C.M. Inc. pour le pont Gervais
5. Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Embauche - Responsable du Service de l'urbanisme et inspecteur municipal

Le point est reporté.

3. Embauche - Responsable de loisirs et des communications

372-10-2021 **IL EST PROPOSÉ PAR** Sébastien Rémillard
APPUYÉ PAR Yves Métras

ET RÉSOLU que ce Conseil autorise l'embauche de Mylène Julien à titre de responsable de loisirs et des communications à un salaire annuel de 55 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Acceptation de l'offre de service de Pavages M.C.M. Inc. pour le pont Gervais

373-10-2021 **IL EST PROPOSÉ PAR** Marc-André Laberge
APPUYÉ PAR Yves Métras

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte l'offre de service de Pavages M.C.M. Inc. pour les travaux de réparation à effectuer au pont de la montée Gervais, au montant de 4 800 \$ + taxes;

QU'on prévoit un coût supplémentaire, le cas échéant, jusqu'à la satisfaction de l'épaveur de l'asphalte sur la zone à réparer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Clôture de la séance

374-10-2021 **IL EST PROPOSÉ PAR** Michel Vaillancourt
APPUYÉ PAR Marc-André Laberge

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 19h58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Certificat de disponibilité de crédits

Je soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la Municipalité, certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits nécessaires pour les dépenses ci-haut mentionnées et à être payées.

Monsieur Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et secrétaire-trésorier

La signature par le Maire suppléant du présent procès-verbal équivaut à l'acceptation de toutes les résolutions de la séance du Conseil municipal de ce 7 octobre 2021, au sens de l'article 142 du Code municipal.

Monsieur Éric Payette,
Maire suppléant

Monsieur Louis-Alexandre Monast,
Directeur général et secrétaire-trésorier